

Règlement par prélèvement SEPA de votre cotisation annuelle et des frais de déplacements aux régates et randonnées (ne concerne pas l'AVIFIT)

Bonjour à toutes et tous,

Le mode de paiement de votre cotisation annuelle évolue : il est dorénavant possible de payer via prélèvement SEPA.

Vous avez la possibilité de payer votre cotisation annuelle jusqu'à 4 mensualités.

Hormis une meilleure sécurité du paiement via des serveurs ultra sécurisés, c'est pour vous une facilité à l'instar de vos prélèvements d'électricité, de télécommunications, etc.

Le prélèvement peut tout à fait se cumuler avec des chèques vacances, sport, etc...

Ce système est un gain de temps important pour vous et pour la gestion du club : la simple signature d'un mandat SEPA suffit.

Comment cela se passera en pratique ?

1^{ère} étape : vous remplissez et remettez au Bureau du club le document qui suit ce courrier

2^{ème} étape :

- Pour l'adhésion : vous nous indiquez le nombre de prélèvements à programmer (entre 1 et 5), le club vous édite l'échéancier.

- Pour les frais de participation à une compétition : vous serez prévenu(e) avant chaque déplacement de la date et du montant qui sera prélevé (cela entraînera un gain de temps important pour tous).

Nota : un mandat peut à tout moment être retiré auprès de votre banque.

Afin de permettre le prélèvement SEPA de votre cotisation annuelle et/ou de votre participation aux déplacements, merci de faire parvenir le document rempli à la trésorière Aline KOIZAN : aline.koizan@avironnancy.com, ou de le donner aux coaches ou au bureau du club.

Mandat de prélèvement SEPA 		En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) Sport Nautique de Nancy à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de Sport Nautique de Nancy Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.		
Référence unique du mandat :		Identifiant créancier SEPA : FR76ZZZ85A3E4		
Débiteur :		Créancier :		
Votre Nom*		Nom SPORT NAUTIQUE DE NANCY		
Votre Adresse*		Adresse 75, Boulevard d'Austrasie		
Code postal*	Ville*	Code postal	54000	Ville NANCY
Pays*		Pays	FRANCE	
IBAN*				
BIC**				
Tiers débiteur	Paiement : ☒ Récurrent/Répétitif ☐ Ponctuel		Tiers créancier	
A* :			Le* :	
Signature* : 		Nota : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. (*) Veillez compléter les données obligatoires du mandat. (**) Obligatoire si hors de l'EEE. Facultatif pour les opérations intra Espace Economique Européen (EEE).		
Les informations contenues dans le présent mandat sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice par ce dernier de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification prévus aux articles 38 et suivants de la loi N°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.				

Dans le cas d'un parent de rameur(s) ou de plusieurs adhérents d'une même famille payés par une personne unique, merci de renseigner le nom des personnes concernées :

-
-
-
-

Veillez indiquer le nombre de mensualités souhaitées pour le règlement de votre cotisation annuelle : (entre 1 et 4)